



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



ACCREDITATION
N°4-0523,
LISTE DES SITES ET
PORTÉE DISPONIBLE
SUR WWW.COFRAC.FR

NUMÉRO E-E152349

VALABLE JUSQU'AU 13/03/2024

ÉDITÉ LE 18/09/2023

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/07/2015

Forme juridique : SAS

Capital : 100 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC CHAUMONT 812215614

Siret : 812 215 614 00015

Code NACE : 4332A

Numéro caisse de congés payés : 4410024

Assurance Responsabilité Travaux :
GROUPAMA 419289250001

Assurance Responsabilité Civile :
GROUPAMA 419289250001

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2022

Raison sociale : MV2

30 RUE RIBOT
52000 CHAUMONT

Téléphone : 09 80 51 27 37

Portable :

Site Internet : www.mv2.fr

E-mail : serviceclient@mv2.fr

Responsabilité légale :
LAMKADAM MALIK PRÉSIDENT

Fax : 09 85 51 27 37

Effectif moyen : 8

Tranche de classification : EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3511	Fourniture et pose de menuiseries extérieures en maison individuelle, petit collectif et petit tertiaire Mention RGE	24/01/2022
7121 PROB	Isolation thermique et acoustique par soufflage Mention RGE	14/09/2023
7122	Isolation thermique par l'intérieur Mention RGE	24/01/2022
7131	Isolation thermique par l'extérieur (Technicité courante) Mention RGE	24/01/2022

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	01/01/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des combles perdus	14/09/2023
o Isolation des planchers bas	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIO

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE REIMS
9 RUE ROLAND COFFIGNOT
51100 REIMS

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.